

Bruxelles, le 9 juin 2009

## Le Noyau asbl

Société royale - Etterbeek

Siège social:  
Avenue des Perdrix 31  
1040 Etterbeek

### **PV du conseil d'administration du Noyau asbl**

**CA du lundi 25 mai 2009**

**Présents:** Olivier De Klerck, Jacques De Klerck, Francis Swales, Etienne Tondeur, Roland Delsaux, Martine Cosijns, Ginette Liénard

**Excusés:** Gisèle Couvreur, Didier Salmon, Bob Thoumsin

**Accord pour la distribution des fonctions officielles: Olivier (Président), Roland (vice-président) et Jacques (trésorier)**

#### **1. PROBLEME DE LA SALLE**

La troupe "le Prévert" a eu l'accord de l'école pour jouer en novembre. Plusieurs alternatives:

- soit ne jouer qu'en février (voire à partir de mi-janvier). Inconvénients: (1) en janvier, il n'y a plus beaucoup de spectateurs après les fêtes; (2) perte de public car certaines personnes venaient en novembre et revenaient en février. De plus, comment remplir la salle 6 semaines d'affilée (sans compter qu'il y a le carnaval où on ne joue pas). Si on fait 8 représentations au lieu de 10, peut-on demander un rabais? Si non, il faudra laisser tomber le praticable pour ce show.
- Changer les dates: jouer en février et septembre 2010.
- Lors de la réunion, on avait aussi avancé l'idée de jouer uniquement 2 weekends en novembre – décembre (3 ou 4 représentations si on joue à la St-Nicolas) mais d'après les dernières nouvelles, le Prévert occupe la salle tout le mois de novembre !!
- Sortir d'Etterbeek: voir les conditions pour la salle St Julien à Auderghem ou éventuellement pouvoir réintégrer la salle rue Chambéry (contacter Geneviève Lechien?). Tout en sachant que le prix actuellement payé pour la salle rue Camille Joset est de 4 000 € par saison, répétitions comprises.

## **2. RESERVATIONS – PROBLEME DES CARTES A REMETTRE APRES RESERVATION**

Traiter le problème au cas par cas n'est pas une solution car on ne pourra jamais alors appliquer une règle identique pour tous et ce n'est pas équitable. La solution envisagée est d'indiquer sur les cartes la mention "Non Remboursable": les personnes paient le nombre de cartes réservées et en cas de problème, essaient de trouver elles-mêmes d'autre(s) acheteur(s).

Il est évident que tout problème plus particulier peut être transmis au CA.

## **3. ACCORD SUR LE COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le compte-rendu est accepté, validé et sera transmis aux membres.

## **4. TACHES DE CHACUN**

Olivier, Francis et Ginette ont remis la liste de leurs attributions / tâches au sein du CA.

Fred Delsaux s'occupera encore cette année de la création des affiches.

Didier souhaite ne plus s'investir dans les animations et jeux du weekend (faire un appel sur le blog en temps voulu?)

Gene: ouvreuse à mi-temps

Roland souhaiterait une explication du blog (accès à la création des articles)

Olivier demande à un maximum de personnes des idées de propositions à mettre sur le blog.

Sets de table: Ginette (avec l'aide d'un collègue Dimitry) s'en occupait l'an dernier mais Martine peut aussi avoir des feuilles A3 couleur (in-design) et peut prendre la relève.

Photocopies des affiches (A3 et A4): collaboration entre Martine, Etienne et Ginette. Même chose pour les circulaires élaborées par Francis.

## **5. BASE DE DONNEES**

Etienne y travaille; elle serait prête mi-juin et reprendrait les informations concernant la comptabilité, le secrétariat, promotion, et tous les membres.

## **6. SUBSIDES**

Selon Christophe, on pourrait demander des subsides auprès de la Communauté Française. Il faudrait remplir un formulaire pour créer un dossier (passer au greffe avec l'AG) mais il faut savoir que la procédure d'obtention des subsides est extrêmement lourde. A voir si les éventuels subsides qu'on pourrait recevoir valent la peine d'entreprendre pareille démarche. Ca vaut peut-être la peine d'introduire un dossier, même incomplet, quitte à le régulariser par la suite.

## **7. PAGE INTERNET**

### **7.1. Mémoire aux Anciens**

Jacques a un listing des anciens membres.

### **7.2. Comment être membre**

Avoir sur internet une page reprenant les obligations auxquelles les membres sont tenus (présences aux répétitions, mises en ordre, etc.).

### **7.3. Inscription à la newsletter via le site**

## **8. PROMOTION**

Martine soulève le problème du long délai dans la facturation des publicités (justificatifs donnés aux publicitaires). Jacques attend généralement les preuves de paiement pour envoyer les reçus et souvent le show est déjà en cours. Mais Martine peut percevoir et donner un reçu au sponsor aussi.

## **9. DIVERS**

Banquet: Très bien mais manque d'animation (jeux, ...). Francis n'a pas eu beaucoup de temps pour préparer autre chose. Olivier trouve bien d'avoir changé de cadre et de style d'animation.

Aide aux répétitions pour les boissons: Georges. A la rue Général Tombeur, ne pourrait-on pas profiter du frigo de la salle ou avoir un petit local pour emmagasiner les bières une fois pour toutes au lieu de les amener à chaque répétition?

*Prochaine Réunion le jeudi 17 septembre 2009 à 20h00 chez Ginette, Vinkenbergh 36 – 1932 St-Stevens-Woluwe (Woluwe-St-Etienne)*